



COMITÉ DU MORBIHAN DE BASKET-BALL

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
PONTIVY
14 NOVEMBRE 2025**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 30 septembre 2025.

L'ensemble des documents nécessaires à cette assemblée ont été transmis aux clubs le 03/11/2025 :

- Prévisionnel établi par le cabinet comptable
- Proposition de financement par la Caisse d'Épargne
- Plans des locaux : rez-de-chaussée et 1^{er} étage

1. Présentation du projet

- Intervention de M. BOISSON Stéphane, Maître d'œuvre de BSN Habitat
Présentation des différents visuels du projet de construction
- Intervention de M. GASTINEAU Julien, Expert-Comptable
Présentation du prévisionnel établi par le cabinet comptable

2. Questions

Les questions suivantes ont été posées par les clubs auxquelles les personnes présentes à la tribune ont répondu.

- Y aura-t-il la possibilité d'agrandir si cela est nécessaire ?
Oui, des possibilités d'agrandissement existent
- Les clubs seront-ils impactés financièrement sur le long terme ?
Non, il n'a pas été prévu que les clubs soient impactés par ce financement sur le long terme
- Quelle est la superficie des locaux actuels et quelle est la superficie des locaux envisagés ?
La superficie actuelle est d'environ 140 m² et celle des futurs locaux d'environ 200m²
- Avez-vous pris en compte l'impact de la baisse démographique sur le nombre de licenciés dans le prévisionnel ?
Nous n'avons pas pris en compte ce point car il y a évidemment une baisse démographique mais il y a également pas mal de clubs d'une autre fédération qui nous rejoignent ce qui compense cette baisse.

3. Votes

Le vote s'effectue à bulletin secret.

4. Résultats des votes

VOTES	TOTAL VOIX	%
POUR	7104	98,6 %
CONTRE	85	1,2 %
ABSTENTION	14	0,2 %

L'assemblée autorise le recours à l'emprunt aux conditions indiquées en annexe (montant, durée, taux et garantie) et le plan de financement. La personne habilitée à régulariser les prêts est le(la) Président(e) en poste.

Le projet est adopté par l'assemblée.

5. Présences à l'AG

Associations absentes au nombre de 21 (constat des émargements à la clôture de l'AGE) :

Clubs de moins de 50 licenciés

- AGA Arzal
- AL Cléguer
- Le Roc St André EBC
- EDO Les Fougerets
- Breizh Marzan Basket
- E Ruffiac
- St Jacut BE 56

Clubs de plus de 50 licenciés

- Caudan Basket
- Basket Sud Vilaine Férel
- RB Josselin
- FOLC Lorient Ouest
- Malestroit BC
- JA de l'Oust
- PBP Quiberon
- BC BZH Rieux St Dolay
- La Sérentaise Basket
- M Sulniac
- Vannes AC

Clubs 0 licencié

- Club St Gaudence
- AO Saint-Nolff
- Hermine Tréalaïse

Fin de l'assemblée générale à 21h00

Gwénaëlle LORAND
Présidente du CD56 Basket-ball



Peggy MINET
Secrétaire Générale du CD56 Basket-ball

